

SYLLABUS

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience Pour l'obtention du titre ADVF.

*A partir de 70 € par heure
d'accompagnement*

INFORMATION GENERALE

Nom de l'accompagnement : Assistante de Vie aux Familles

Niveau : Niveau 3

Durée : La durée total de l'accompagnement diffère en fonction du besoin. Minimum 24 heures, jusqu'à 50 heures.

Contexte de l'accompagnement VAE :

- ✓ Individuel
- ✓ Les agences de services à la personne ont la possibilité de solliciter les services de MD Formation pour répondre à leurs besoins de développement de compétences, que ce soit à la suite de la mise en place de leur plan de développement de compétences, à la suite de l'entretien professionnel ou à la demande expresse du salarié.

Public vise :

Salarié entreprise ou association SAP
Particulier.

Pré-requis :

- Savoir parler et écrire en français.
- Avoir au moins 1 an d'expérience professionnelle à temps plein, soit 1 607 heures.
- Avoir obtenu la recevabilité (livret 1) pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ADVF.

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

- Posséder ou être en cours de certificat d'acteur prévention sécurité aide et soins à domicile (APS-ASD) ou le certificat sauveteur secouriste du travail (SST).

Délais d'accès :

Prévoir un délai de 30 jours minimum entre l'analyse du besoin et la validation des prérequis et le démarrage de l'accompagnement.

Objectifs :

- ✓ Permettre aux participants de d'examiner le sens de leur métier de manière réfléchie,
- ✓ Être capables de s'auto-évaluer dans leurs pratiques professionnelles,
- ✓ Acquérir une compréhension approfondie du référentiel métier et des compétences attendues,
- ✓ Savoir identifier, analyser et exprimer clairement leurs acquis,
- ✓ Rédiger le Dossier Professionnel requis,
- ✓ Se préparer efficacement à l'entretien final avec le jury.

Modalité d'accès et de l'action d'accompagnement : Pour les entreprises, nous proposons un programme sur mesure pour accompagner vos employés dans la démarche. En fonction de votre besoin nous adaptons les modalités d'accompagnements :

Information préalable : Avant de s'engager dans une démarche de VAE, le candidat peut bénéficier d'une réunion d'information collective. Cette réunion permet de présenter le dispositif, les conditions d'éligibilité, les étapes du processus de validation, et les différentes modalités d'accompagnement disponibles.

- Réunion d'information collectif
- Ateliers de validation : ateliers collectifs par thématiques (aide à la rédaction, préparation à l'entretien avec le jury, etc.).
- Accompagnement à distance : via Google Meet.
- Tutorat : Certains candidats peuvent être accompagnés par un tuteur au sein de leur entreprise ou de leur organisation. Le tuteur joue un rôle de soutien, d'encouragement et de conseil tout au long du processus de VAE.

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

- Formations complémentaires : Si des lacunes sont identifiées nous proposons des formations complémentaires pour combler les écarts.

Pour les particuliers, notre action d'accompagnement leur offre une assistance personnalisée pour constituer leurs dossiers et les guider tout au long du processus soit en distanciel soit en présentiel entre Fréjus et Menton, locaux à définir en fonction du lieu d'habitation du candidat.

Un parcours individualisé sera mis en place tout au long de l'accompagnement.

Méthodes et moyens pédagogiques :

L'accompagnement à la VAE utilise diverses méthodes pédagogiques pour aider les candidats. Cela inclut des apports théoriques et des échanges avec des professionnels basés sur des situations réelles. Les études de cas sont utilisées pour développer l'analyse et l'esprit critique. Les mises en situation professionnelle permettent aux candidats de mettre en pratique les compétences visées. En combinant ces approches, l'accompagnement VAE vise à préparer efficacement les candidats pour la validation de leurs acquis professionnels.

Diplôme ou titre certifié : Oui

Fiche(s) Rome de rattachement : K1302 - Assistance auprès d'adultes

REAC ADVF : TP-00391

Vue synoptique de l'emploi-type :

→ CCP :

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
 - Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
 - Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
 - Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
 - Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
 - Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
 - Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
 - Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
 - Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
 - Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
 - Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas
- CCS :
- Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile
 - Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
 - Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie
 - Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

MODALITES D'EVALUATION :

Pour obtenir le titre ADVF, l'évaluation finale est réalisée par un jury composé de deux personnes, dont un(e) comédien(ne) jouant le rôle du bénéficiaire. Les CCP1 et CCP2 sont évalués simultanément lors d'une mise en situation d'une durée de 01h15. Le candidat tire au sort un sujet qui implique une première intervention auprès d'un bénéficiaire. Le candidat est ensuite invité à s'auto-évaluer et à commenter sa prestation.

La suite de l'examen comprend un entretien technique en deux parties : pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à une personne en situation de handicap (CCP2). Puis, pendant 25 minutes supplémentaires, le jury interroge le candidat sur son intervention auprès d'un enfant et lui demande de réaliser un geste technique lié à la prise en charge d'un enfant en bas âge, en se basant sur un guide d'entretien (CCP3).

Enfin, un entretien global est mené, évaluant l'ensemble des compétences requises pour exercer le métier. Par ailleurs, le candidat doit présenter un Dossier Professionnel (DP) décrivant de manière détaillée une activité pour chaque CCP. Le jury peut interroger le candidat sur le contenu du DP.

Il est important de noter qu'une réussite partielle est possible, où un ou plusieurs CCP sont validés sur l'ensemble du titre. Dans ce cas, le candidat dispose de 5 ans à partir de l'obtention du premier CCP pour obtenir le titre (à condition que le titre soit maintenu par le ministère chargé de l'emploi).

SEQUENÇAGE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Déroulé	Contenu
Information préalable	Avant de commencer la démarche de VAE, le candidat assiste à une réunion d'information collective ou rencontre un conseiller VAE

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

Analyse de la recevabilité du projet	Le candidat soumet son projet de VAE à l'organisme certificateur ou à l'autorité compétente. Cette étape permet de vérifier si le candidat remplit les conditions d'éligibilité pour le diplôme visé et si son expérience professionnelle est en adéquation avec les compétences attendues.
Rencontre avec l'accompagnateur VAE	Mise en place d'une relation de confiance Mise en place du planning d'accompagnement Accompagnement individuel : Le candidat bénéficie d'un accompagnement personnalisé avec des entretiens réguliers avec son accompagnateur.
Choix des exemples du dossier	L'accompagnateur aide le candidat à identifier et à formaliser les compétences acquises, à choisir les activités pertinentes à valoriser, et à rédiger le dossier de validation (le livret de validation).
Constitution du livret de validation	Le candidat rassemble toutes les preuves de son expérience (attestations, certificats, rapports, etc.) et les intègre dans le livret de validation, en suivant le référentiel du diplôme visé.
Préparation à l'entretien avec le jury	Si le dossier est jugé recevable, le candidat peut être convoqué pour un entretien avec le jury de validation. L'accompagnateur peut préparer le candidat à cet entretien en simulant des mises en situation et en travaillant sur la présentation orale de son parcours professionnel.
Passage devant le jury de validation	Le candidat se présente devant le jury pour défendre son dossier et démontrer qu'il possède bien les compétences requises pour obtenir le diplôme. Le jury évalue les acquis du candidat en se basant sur les éléments du livret de validation et de l'entretien.
Résultats et suite de la démarche	Le jury rend sa décision de validation totale, partielle ou de refus. Si la validation est totale ou partielle, le candidat reçoit son diplôme ou une partie du diplôme visé. En cas de refus, le

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

	candidat peut demander un accompagnement complémentaire pour améliorer son dossier.
--	---

Modalité d'instruction et de faisabilité

Le dossier de faisabilité doit être préparé en vérifiant toutes les informations requises par le référentiel de certification, y compris le Formulaire 12818*02 dûment rempli par le candidat. Il est envoyé ensuite au centre certificateur.

L'envoi se fait par courriel, formel en mentionnant clairement l'objet et en incluant les coordonnées du candidat, le titre visé et le référentiel de certification concerné. Joignez le dossier en format PDF, avec des documents correctement nommés et organisés.

L'accompagnateur VAE informe immédiatement le candidat de l'envoi du dossier au certificateur, en précisant la date d'envoi et l'organisme destinataire.

Suite à l'accord du certificateur, l'accompagnateur aide à constituer le dossier de validation et le tient informé régulièrement de l'avancement de la demande.

Support nécessaire au candidat

- Ordinateur
- Google Meet
- Accès internet
- Livret de faisabilité
- Livret de validation

Equivalence :

- ✓ Assistant de vie dépendance – ADVD
- ✓ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale -DEAVS
- ✓ Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide à Domicile -CAFAD-
- ✓ Intervenant Hygiène De Vie A Domicile (IHVàD)

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

Passerelles :

ADVF : EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DU PARCOURS (arrêté du 17 mars 2017)							
MINISTERE EDUCATION NATIONALE				MINISTERE AGRICULTURE			
Diplôme détenu Diplôme visé TRADVF	CAP ATMFC Assistant technique en milieu familial et collectif	BEP CSS Carrières sanitaires et sociales	BEP ASSP Accompagnement soins et services à la personne	MCAD Mention complémentaire Aide à Domicile	CAP AEPE Accompagnement Éducatif Petite enfance	BEPA services aux personnes	CAPA service aux personnes et vente en espace rural
CCP1 : Entretien le linge et le logement d'un particulier	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense
CCP2 : Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien			Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leur enfant au domicile.					Dispense		

Source : <https://www.cdf-formations.com/api-website->

[feature/files/download/15003/advf_equivalences_passerelles_et_suite_des_parcours.pdf](https://www.cdf-formations.com/api-website-feature/files/download/15003/advf_equivalences_passerelles_et_suite_des_parcours.pdf)

Suites de parcours :

- Aide médico-psychologique
- Assistant / Assistante de soins en gérontologie
- Animatrice Qualité
- Responsable de secteur
- AES

Débouchés

- Auxiliaire de vie
- Assistant de vie
- Assistant ménager
- Agent à domicile
- Agent de service hospitalier

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION

Version : 1

Date de mise à jour : 21/07/2023

Ressources

- REAC : [file:///C:/Users/dirie/OneDrive/Documents/PRO/4%20-%20QUALIOPI/6%20-%20VAE/REAC_ADVF_V06_20022021%20\(3\).pdf](file:///C:/Users/dirie/OneDrive/Documents/PRO/4%20-%20QUALIOPI/6%20-%20VAE/REAC_ADVF_V06_20022021%20(3).pdf)

Mode de financement : Financement OPCO, personnel

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter le Référent handicap, Maéva DI RIENZO au 06 42 31 59 96 ou par mail au dirienzo.maeva.formatrice@gmail.com en amont de la formation afin d'échanger sur les différentes conditions et moyens à mettre en place pour adapter la formation.

Contact

a. Contact organisme

Téléphone : 06 42 31 59 96

Mail : dirienzo.maeva.formatrice@gmail.com

b. Référent pédagogique et référent qualité

Pour toutes question et besoin d'information contactez Maéva DI RIENZO, par l'intermédiaires des coordonnées indiqué ci-dessus.

Taux de réussite

Taux de réussite partiel

Taux de non-validation

Taux de satisfaction accompagnement VAE

EI MD FORMATION – Maéva DI RIENZO

Siège social : 21 rue des Danys, 06 110 Le Cannet | SIRET : 832 127 344 00022 | APE : 8559A – Formation continue d'adultes | NDA 93060981706 | Outil élaboré par : Maéva DI RIENZO - EI MD FORMATION